

# L'«R» de La Pesse

Mai 2017 - n°

40

## Le mot du Maire

Samedi 17 juin à 10h30, vous êtes tous invités à l'inauguration des labels « Station verte » et « Village de neige » attribués à notre commune. Elle dispose de suffisamment d'atouts pour s'être vu décerner ces deux distinctions.

Qu'est-ce que cela doit nous inspirer ?

La satisfaction ou la fierté sont des sentiments éphémères. Parlons plutôt de reconnaissance. Pour celles et ceux qui ont permis la construction de l'existant mais aussi et peut-être plus encore pour ce qui a prévalu à ces réalisations : l'addition d'une volonté collective et de volontés individuelles, une confiance partagée en l'avenir.

Samedi 13 mai, dans l'anonymat de la salle du conseil, des jeunes du village réunis autour de la commission jeunesse ont fait avancer leurs projets. L'échange, la confrontation des idées ont permis de dépasser les difficultés. Ils ont exposé leur démarche devant le conseil municipal du lundi suivant. Une parole entendue et appréciée.

Vendredi 21 avril, les membres du conseil municipal ont acté leur volonté de s'engager dans une démarche d'ouverture du fonctionnement de la commune à des personnes extérieures au conseil municipal. Au niveau national, le déficit

de démocratie et le sentiment de ne plus être entendu sont chaque jour dénoncés. On voit les ravages que font ces manques, qu'ils soient fondés ou non.

Il ne s'agira pas de faire de cette volonté d'ouverture un objet intellectuel, dans l'air du temps, qui ne soit qu'une façade mais un outil au service d'une action dynamique.

Quels bénéfices pourrions-nous en tirer ?

Mieux décider, nourrir un sentiment de confiance et entretenir un dialogue constructif semblent être des attendus raisonnables. S'engager dans cette voie nous demandera d'apprendre en premier lieu les uns des autres. Pour nous, conseillers municipaux, ce sera apprendre à lâcher prise avec des représentations de ce que doit être notre rôle, apprendre à ne pas craindre la parole d'autrui. Pour

vous, concitoyens, ce sera apprendre à se risquer à la parole, à découvrir la réalité intense de l'action municipale. Nous aurons certainement l'occasion d'éprouver nos limites en les reconnaissant pour mieux nous accepter.

Très concrètement, cet engagement s'est déjà traduit dans l'animation du site internet de la commune. Il se veut plus réactif avec davantage d'informations, notamment la parution des ordres du jour du conseil municipal quelques jours avant sa tenue. Consultez-le sans modération et exprimez-vous à ce sujet !

Les commissions internes vont pouvoir, à leur initiative, s'ouvrir à tous. L'information de la tenue et du contenu des réunions sera faite par affichage et via le site internet. Je vous invite vivement à venir découvrir le quotidien du travail de commission.

L'équipe municipale souhaite que davantage de personnes assistent aux conseils municipaux. Elle vous rappelle qu'ils sont publics et que chacun peut demander d'intervenir s'il en a fait la demande par écrit. Nous réfléchissons à d'autres modalités pouvant donner l'envie de venir assister à ces réunions mensuelles.

*Suite page suivante*

◁ *Petits travaux collectifs lors de la journée citoyenne*



**Edito suite...**

Nous souhaitons développer la pratique de la réunion publique sur des sujets d'intérêt général. L'actualité nous impose le thème de la première réunion. Malheureusement la Tour-Bière a cessé son activité et le Relais des Skieurs est à nouveau fermé. C'est un lieu essentiel de notre village. Un lieu qui appartient un peu à chacun d'entre nous. C'est pourquoi vous êtes tous invités à venir vous exprimer sur la question « Quel avenir pour le Relais des skieurs ? » lors d'un échange public vendredi 16 juin à 20h au « Relais » évidemment.

D'autres questions viendront, d'autres idées germeront pour faire vivre ce souhait de démocratie locale et participative.

A la fin, ce sera toujours le conseil municipal qui votera. C'est pour cela que vous nous avez élus et sans doute pour cela que nous nous sommes engagés mais la réflexion de chaque conseiller aura été nourrie d'une parole entendue.

Nous aurons écouté les faits passés ou actuels, les jeunes, nos concitoyens. Nous en aurons appris.

Reconnaissons, écoutons et prenons soin de l'existant pour mieux envisager l'avenir.

De quoi, espérons-le, nous montrer aussi avisés que ceux qui ont permis à notre village d'être aujourd'hui labellisé.

S'il s'agit d'une utopie ou d'une ambition démesurée, alors remettons-nous en à Oscar Wilde : « *Il faut toujours viser la lune, car en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles* » et n'oublions pas que chez nous la lune a sa maison. Une si belle maison, à portée de main : la maison commune.

CLAUDE MERCIER

**La Pesse - été - hiver**

Haut-Jura Saint-Claude

## Centre technique municipal : visite de chantier

À proximité du Relais santé, le chantier du centre technique municipal a repris ce printemps.

La construction de cet équipement a été décidée par le Conseil municipal réuni le 24 janvier 2014, qui en a délégué la maîtrise d'ouvrage au SIDEC. L'avant-projet sommaire a été validé le 31 mars 2015 pour un budget prévisionnel (travaux + études et frais divers) se montant à 626 000 € HT. Il est financé par des aides publiques (Conseil départemental et État via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ainsi que par un emprunt de 450 000 € à un taux fixe de 1,58% sur 25 ans, souscrit suite à la délibération du conseil du 19 octobre 2016.

Voici les surfaces qu'il comportera :

- 160 m<sup>2</sup> de garages (3 emplacements de véhicules avec une fosse pour l'entretien des véhicules communaux,
- 75 m<sup>2</sup> d'alvéoles de stockage de matériaux, couvertes,
- 59 m<sup>2</sup> de stockage hors gel (+ 34 m<sup>2</sup> en mezzanine),
- 30 m<sup>2</sup> de bureau,
- 24 m<sup>2</sup> d'atelier chauffé,
- 9 m<sup>2</sup> de vestiaires / sanitaires.

Ce nouveau bâtiment permettra à l'employé communal de travailler dans un environnement respectant les normes applicables. Les travaux avancent rapidement et le bâtiment sera clos et couvert avant l'été.

JULIEN CARNOT



Il est rappelé que les chutes de bois d'ouvrage ou le bois de déconstruction ne peuvent ni être brûlés sur place, ni être déposés à la compostière (qui n'accueille que les déchets verts). Cette décharge sauvage va nécessiter l'intervention de notre agent communal, qui a bien d'autres travaux à réaliser pour l'entretien de notre patrimoine communal. Si vous ne pouvez pas l'utiliser comme bois de chauffage et qu'il n'intéresse pas un voisin, il doit être mis en déchetterie, dont les horaires sont rappelés sur [www.mairie-la-pesse.com/que-faire-de-ses-dechets/](http://www.mairie-la-pesse.com/que-faire-de-ses-dechets/)

JULIEN CARNOT POUR LE CM

### Commission démocratie locale et jeunesse

Prochaine réunion le vendredi 9 juin 2017 – 20h00 > 21h30

Cette commission œuvre à changer nos habitudes et nos pratiques pour s'ouvrir davantage à la participation de tous les citoyens et habitants, élus ou non, majeurs ou non. Elle se réunit mensuellement pour échanger sur les modalités de cette participation et accompagner les projets portés par les jeunes de La Pesse.

Elle est ouverte à toutes les bonnes volontés et à toutes les idées : vous pouvez y participer ou transmettre vos idées à ses élus.

## Le budget 2017 est adopté et publié

Le 12 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le budget de la Commune de La Pesse. Cette année, conformément à la loi, le budget et le budget annexe Assainissement, comme les chiffres du compte administratif de l'année écoulée, sont publiés sur notre site internet. Cela doit permettre aux citoyens de mieux comprendre et contrôler nos finances publiques.

Mais ces tableaux de chiffres seraient bien obscurs sans explications. Nous les avons donc accompagnés d'une petite synthèse des principes budgétaires et de la présentation d'un budget primitif, qui devraient permettre à chacun de les aborder plus sereinement. Cette démarche de transparence et d'explication constitue pour nous une première étape et progressera pour les publications à venir.

Comme beaucoup de communes, la situation financière de La Pesse n'est pas des plus confortables, avec une faible capacité d'auto-financement nette des remboursements des emprunts (56 289 € pour 2017, somme à comparer à des dépenses de 1 435 284 € fonctionnement et investissement confondus). Nos finances dépendent du montant des dotations d'État, du niveau des ventes de bois, de la météorologie pour le coût du déneigement et les frais de chauffage, du taux de remplissage de logements loués...

Pour 2017, la prudence budgétaire a guidé nos choix. En dehors des dépenses récurrentes ou déjà engagées (par exemple la fin des travaux de voirie de la zone nord), qui laissent une marge de manœuvre limitée, il a été choisi de rénover l'aire de jeux pour enfants (2 000 €), de maintenir les bâtiments et infrastructures routières en l'état (15 000 € d'enduits pour les routes communales), de terminer des travaux de raccordement des eaux pluviales à l'Embossieux, mais aussi de poursuivre les actions de remise en état et de valorisation des pâturages communaux et de financer les actions mises en place par les jeunes dans le cadre de la commission Jeunesse. Ces sommes restent des provisions, qui seront engagées au plus juste selon l'opportunité.

### Vote des taux d'imposition

Pour équilibrer le budget, le Conseil municipal peut faire évoluer le taux qui détermine la part communale des taxes locales (taxe d'habitation, taxes foncières, contribution économique territoriale), mais les bases fiscales (valeur des immeubles, etc.) restent déterminées par l'État, comme le montant des dotations et transferts de l'État à la Commune. De plus, la part des recettes de fonctionnement apportées par ces taxes ne représente que 35% en 2015, ce levier a donc un impact relatif sur le budget global. Pour 2017, le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux à leur niveau précédent.

### Dette et autofinancement

Une commune ne peut adopter un budget en déficit. Pour construire un équipement, elle doit donc le plus souvent emprunter, mais cet emprunt ne peut se faire que pour financer un investissement.

La Pesse a en 2015 une dette de 820 000 €, répartie sur différents emprunts, à différentes échéances et différents taux (chantiers de voirie, matériel de déneigement, centre technique municipal, toiture du Relais des skieurs, etc.). Cette dette, qui représente 2 302 € par habitant, est supérieure à la moyenne des collectivités de la même strate de population, mais elle est à mettre au regard du niveau d'équipements de la commune (assainissement), de leur produits et impacts économiques (télési), mais aussi des contraintes de notre situation géographique et physique (réseau routier, matériel de déneigement). Elle reflète donc les choix de développement ambitieux des municipalités présente et passées, qui ont été désignées par les électeurs et contribuables pesserands.

Enfin, les annuités de la dette, qui représentent pour 2017 un total de 93 547 € (remboursement des intérêts et du capital confondus) soit 15,7% des produits de fonctionnement, devraient en l'absence de nouveaux emprunts passer sous les 80 000 € en 2020.



### Le concasseur de la Croix des Couloirs

Les promeneurs qui se rendent à la Croix des Couloirs depuis le samedi 20 mai 2017 sont sans doute surpris par cette machine insolite installée à proximité de la croix.

Il s'agit du concasseur de pierres, à moteur thermique, utilisé en ces mêmes lieux en juin 1934 pour produire sur place les matériaux nécessaires à l'édification de la Croix des Couloirs. Ce concasseur était propriété de la famille Bonneville, famille résidant jadis à proximité du sommet des Couloirs, réputée pour son atelier de menuiserie où étaient entre autres fabriquées les skis « Bonneville » sur lesquels bien des « Pesserands » de plus de 60 ans ont appris à skier.

La construction de la croix, haute de 14 m a demandé 10 tonnes de ciment, 46 m<sup>3</sup> de pierres et de sable et 1500 kg de barres de fer.

Un panneau explicatif, relatant l'histoire de la croix viendra compléter par la suite l'installation.

ANDRÉ DURAFFOURG

## Secrétariat de mairie Horaires d'ouverture au public

Le lundi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le jeudi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le samedi : 9h > 11h45

*Merci de bien vouloir respecter ces horaires !*

*Vous emménagez ou déménagez ?  
N'oubliez pas de vous signaler en mairie.*

Retrouvez tous les chiffres et des explications plus détaillées sur  
[www.mairie-la-pesse.com/finances-et-budget/](http://www.mairie-la-pesse.com/finances-et-budget/)

## Le relais santé, une offre de soins pour les habitants du Haut-Jura



*Depuis toujours, le médecin de famille était implanté aux Bouchoux et le Docteur Jean-Pierre Ackermann a donné tout son temps professionnel pendant plus de 35 ans.*

*L'organisation du travail autour de valeurs communes comme, travailler en équipe, échange et communication entre professionnels, nous ont conduits à une réflexion sur l'avenir à donner à l'offre de soins sur notre secteur. Le relais santé des Hautes-combes est né de ces volontés et de l'engagement des professionnels de santé déjà présents sur le territoire (médecin et infirmiers). La structure a ouvert ses portes le premier octobre 2015. Très rapidement, l'équipe de départ s'est enrichie d'autres professionnels, masseur-kinésithérapeute ostéopathe, psychologue et tout récemment sage-femme. Les deux secrétaires, Thérèse et Stéphanie, par leur accueil, leur coordination, rendent le fonctionnement du relais santé agréable.*

*Un relais santé multidisciplinaire, transdisciplinaire, creuset pour la formation des jeunes médecins puisque nous accueillons en permanence externes et internes en médecine générale.*

**1** **Docteur Benoît Collin, médecin généraliste** et oui ! Déjà installé depuis bientôt 35 ans.

Arrivé aux Bouchoux en 1983, nous avons travaillé en duo efficace et solide avec le Docteur Jean-Pierre Ackermann jusqu'à sa retraite fin 2009.

Médecin de famille est une tâche passionnante et exigeante, mais je n'ai pas vu passer toutes ces années. J'ai toujours été intéressé et investi dans la prise en charge des personnes âgées notamment les plus vulnérables.

Avec beaucoup de chance et bonheur, le Docteur Anne-Sophie Pin est venue nous rejoindre et un projet a pu être bâti.

Aujourd'hui, exercer au sein du relais santé en lien avec les différents collègues, les étudiants, c'est une qualité et une force qui permet d'envisager avec confiance la venue d'un jeune confrère pour reprendre le flambeau.

**2** **Docteur Anne-Sophie Pin, médecin généraliste** exerçant depuis 10 ans et depuis peu addictologue avec une activité au sein de 2 CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) à Saint-Claude.

Les Hautes-Combes, véritable terre d'accueil nous ont fait quitter en famille la Bretagne natale en novembre 2007. J'ai très vite été intégrée par mes collègues médecins généralistes et autres professionnels. Je voulais faire de la médecine « de campagne ». Mon souhait s'est réalisé ! Et je me souviendrai toujours de mon premier remplacement aux Bouchoux « sous la neige »...

Après des remplacements réguliers chez mes confrères des Hautes-combes, puis une collaboration avec le Docteur Collin et le Dr Stéphanie Jauneaux à Septmoncel, j'ai fait le choix de mon exercice médical à La Pesse au sein du relais santé.

**3** **Gilles Letondeur, originaire d'Hauteville. Infirmier libéral** en poste à la Pesse, depuis 2003 en temps que remplaçant et depuis 2008 en temps que titulaire. 14 années qui sont passées à une vitesse phénoménale me confortant dans l'idée que le Haut-Jura et ses habitants méritent toute mon attention et c'est avec un plaisir non dissimulé que je sillonne les Hautes-Combes dans le cadre de mon métier.

**4** **Fernande Husson, infirmière libérale.**

Je suis arrivée sur la commune de La Pesse en décembre 2000. À cette époque, il n'existait qu'un point téléphonique à Chaudesembres au domicile de Dominique Leheiget, nous faisons le travail administratif chez l'une ou l'autre et l'échange avec les médecins par téléphone ou entre 2 portes. En 2006, avec l'arrivée de Monique, nous sommes allées dans le bâtiment communal. Le studio était plus un lieu de dépôt et un point téléphonique qu'un lieu de soins.

L'idée d'un relais santé m'a séduite car il permet d'avoir un lieu où échanger sur les patients que nous avons en commun avec médecins et kiné et de casser l'isolement dans lequel on peut se trouver en travaillant en libéral et pourquoi pas développer les soins au relais...

**Monique Lora-Ronco, originaire d'Oyonnax** où j'ai débuté ma carrière d'infirmière au centre hospitalier il y a maintenant 26 ans et libérale sur La Pesse depuis le 14 juillet 2006. J'ai donc débuté parmi vous en fête et feu d'artifice ! Et sillonner les routes dans de tels paysages et côtoyer la chaleur des sourires du Haut-Jura, sans dire que c'est tous les jours la fête (n'exagérons rien !), c'est du moins une vraie belle expérience.

**6** **Vanessa Kohut, encore dans la trentaine, masseur-kinésithérapeute** depuis 17 ans et ostéopathe depuis 2009 avec de multiples spécialisations (viscérale, crânien, nourrissons, Niromathé).

J'ai débuté mon activité dans une ville champenoise mais très vite les montagnes m'ont attirée. J'ai donc déménagé dans une petite ville au pied du Vercors. Après une transition dans l'Isère, l'appel des grands paysages et de la nature nous ont fait venir dans le Haut-Jura. L'accueil chaleureux de l'équipe du relais santé et des Pesserands nous ont confirmé que nous avons bien fait de nous installer ici !

## Espèces Exotiques Envahissantes

### Relais santé des Hautes-Combes

#### ● Médecins > Tél : 03 84 42 74 57

Consultations sur rendez-vous uniquement

Dr Anne-Sophie PIN

Dr Benoît COLLIN

Pour les prises de rendez-vous, les secrétaires

Thérèse et Stéphanie sont présentes de 8h à

12h et de 16h à 18h, du lundi au vendredi

#### ● Kinésithérapeute-ostéopathe

Consultations sur rendez-vous uniquement

Pas de consultation le mercredi

Vanessa KOHUT > Tél : 06 18 30 68 54

#### ● Équipe infirmière

> Tél : 03 84 42 71 83

Soins sur rendez-vous uniquement

Gilles LETONDEUR

Fernande HUSSON

Monique LORA-RONCO

#### ● Psychologue > Tél : 06 74 23 31 56

Consultations le lundi sur rdv uniquement

Stéphanie LESCURE

#### ● Sage-femme > Tél : 07 56 81 12 05

Consultations sur rendez-vous uniquement

Yvette COSSET

>> Les beaux jours sont de retour, le soleil se fait de plus en plus présent !

L'occasion de rappeler qu'il est important de s'en protéger tout au long de l'année...

Quelques conseils :

- Éviter les activités en extérieur entre 11h et 16h ;

- Sortir couvert : vêtements amples, lunettes, chapeau ;

- Renouveler la crème solaire au moins toutes les 2 heures ;

- Protéger les enfants et leur montrer l'exemple. Il est conseillé de montrer sa peau une fois par an à un médecin généraliste ou un dermatologue lors d'une consultation dédiée.

La Franche-Comté, en particulier les zones de montagne et de moyenne montagne, est très exposée aux rayons nocifs du soleil et ce même si le temps est nuageux.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour une consultation dédiée au dépistage des cancers de la peau.

⑦ **Yvette Cosset, sage-femme.** Lors de l'achat de ma maison sur Bellecombe il y a maintenant une dizaine d'années, j'ai constaté l'absence de sage-femme sur tout le Haut-Jura ! Je me suis alors dit qu'un jour je m'installerai, afin de combler ce vide et permettre ainsi aux femmes de se faire suivre sur place. Les années ont passé et j'ai saisi l'opportunité de l'ouverture du relais santé pour me jeter à l'eau... en espérant répondre à un besoin !

Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sont la 2ème cause de disparition des espèces dans le monde !

L'introduction et l'expansion dans notre pays d'espèces animales et végétales venues d'ailleurs s'accroissent depuis plusieurs années. Ceci s'explique par la multiplication des échanges entre les différents continents ainsi que par l'évolution des activités humaines (introduction de plantes ornementales, dépôts sauvages...).

Outre les conséquences écologiques, les espèces invasives entraînent de graves conséquences économiques et sanitaires.

Pour qu'une espèce soit qualifiée d'invasive, il faut qu'elle soit :

- exotique, souvent originaire d'un autre continent,

- introduite accidentellement ou volontairement dans le milieu naturel,

- naturalisée, c'est dire qu'elle puisse survivre dans le milieu naturel,

- perturbante pour les écosystèmes et la biodiversité,

- proliférante et en expansion sur le territoire colonisé.

Pour lutter contre le phénomène des invasives, adoptons les bons réflexes !

- S'informer auprès du Conservatoire Botanique National de Franche-Comté pour prendre connaissance de la liste des plantes invasives.

- Éviter de planter des EEE et préférer des espèces locales en consultant la liste des espèces sur le site du CAUE du Jura ressources / publications.

- Ne pas jeter les déchets verts contenant des plantes invasives dans la nature ou dans les rivières, ils peuvent contenir des graines viables ou encore des fragments de tiges ou de racines qui peuvent se régénérer (remblai en bord de route, de rivières...). Un simple bout de rhizome de renouée du Japon de 2 cm peut s'implanter et donner l'année suivante naissance de nombreuses tiges, qui a leur tour s'étendront grâce à ces puissants rhizomes. Ces déchets verts doivent être amenés en déchèterie.

> Grande berce du Caucase



> Renouée du Japon



Sur son territoire, le Parc naturel régional du Haut-Jura mène diverses actions de connaissance et de gestion des EEE, en lien avec le CBNFC notamment et participe au recensement des principaux foyers d'EEE, que ce soit le long des cours d'eau, en bord de route, en milieu naturel ou sur des sites aménagés (carrières, gravières...), en identifiant les espèces présentant les plus fortes atteintes aux personnes (allergies, irritations...) ou aux écosystèmes (concurrence des espèces autochtones...).

En matière de gestion des EEE, différentes expérimentations et actions sont actuellement conduites par le Parc.

Dans la vallée de la Bienne, le Parc travaille avec un agriculteur afin de restaurer des prairies de fauche envahie par le solidage selon un protocole expérimental. Ce foyer étant l'un des plus importants par sa surface (4 ha) et la densité des tiges (150 tiges/m<sup>2</sup>) en Franche-Comté.

Dans les vallées de la Semine et de la Valserine, le Parc travaille au recensement des foyers de renouée du Japon et à la formation d'agents communaux à la lutte et la prévention de la dissémination. Dans un second temps, des actions de restauration seront expérimentées (arrachage, criblage de la terre...)

Pour nous aider à recenser ces foyers d'invasives, vous pouvez dès à présent joindre le Parc : [parc@parc-haut-jura.fr](mailto:parc@parc-haut-jura.fr)  
tél : 03 84 34 12 30

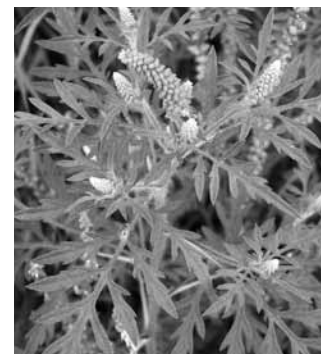
> Contact Parc Julien Barlet  
ou le CBNFC : [cbnfc@cbnfc.org](mailto:cbnfc@cbnfc.org)  
tél : 03 81 83 03 58

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site du Conservatoire Botanique National de Franche-Comté :

[http : conservatoire-botanique-fc.org/doc-cbnfc-ori/flore-franche-comte-jura-doubs/plantes-exotiques-envahissantes](http://conservatoire-botanique-fc.org/doc-cbnfc-ori/flore-franche-comte-jura-doubs/plantes-exotiques-envahissantes)

MICHÈLE PLOCKI

> Ambrosie à feuille d'armoise, une des EEE jugées hautement nuisibles pour l'homme et ses activités



# Union Sportive et Culturelle de La Pesse

*Au printemps, l'US a changé de titre, pour devenir Union Sportive et Culturelle de La Pesse. Ceci reflète mieux la diversité des activités et actions de notre association et permettra de la faire mieux connaître et reconnaître par nos partenaires.*

## COMMISSION SPORT

Le Trophée du Chalam aura lieu le dimanche 25 juin. Cette année, le départ et l'arrivée se feront à la Borne au Lion avec deux distances, 10 et 15 km. Le retour par le passage au sommet du Crêt de Chalam sur la boucle de 15 km est la grande nouveauté pour cette édition et c'était le souhait de beaucoup de coureurs. Un chrono spécifique entre la Borne au Lion et le sommet de Chalam pourrait être mis en place et ainsi établir des records à battre dans les prochaines éditions.

La commission sport travaille aussi à l'organisation d'un trail blanc qui pourrait voir le jour dans l'hiver 2018.

## COMMISSION ANIMATION

Du 16 au 23 juillet, nos 11 jeunes vont repartir à l'assaut de leur projet de traversée des Alpes, avec cette année l'arrivée au Col de l'Arche. Nous remercions les communes de La Pesse et des Bouchoux pour l'aide financière qu'elles nous ont accordée pour ce projet.

Une dizaine de jeunes de 10 à 13 ans vont pouvoir sur une journée s'initier à la voile. Cette activité encadrée par des professionnels à l'occasion des portes ouvertes du club de voile, dont fait partie Rafik, aura lieu le 15 juillet sur le lac de Vouglans. Les modalités d'inscription seront indiquées par mail et sur notre site [www.usclp.fr](http://www.usclp.fr). Les parents seront sollicités pour le transport.

### Centrales villageoises photovoltaïques : vers une fruière solaire !

Le Parc du Haut-Jura et notre communauté de communes accompagnent notre territoire dans le développement des énergies renouvelables. L'énergie solaire photovoltaïque constitue aujourd'hui un investissement maîtrisé et efficace, même à nos altitudes. Une société locale permet de se regrouper pour financer des installations sur des toits privés ou publics bien exposés et de garder l'énergie et les retombées économiques sur notre territoire. Plus d'infos sur <https://www.mairie-la-pesse.com/toutes-les-actualites/>

Pour les adultes nous allons organiser deux randonnées :

- 9 juillet : en Haute-Savoie, Col du Dérochoir, désert de Platé depuis le plateau d'Assy.
- 10 septembre dans le Jura : Gorges de la Langouette

## AZIMUT FESTIVAL, 28<sup>e</sup> ÉDITION, AURA LIEU LES 6, 7 ET 8 OCTOBRE

On peut parler cette année d'une année charnière, par laquelle nous souhaitons progressivement redynamiser cet événement en conservant ce qui a jusque là fait son succès : ambiance, découverte d'artistes, mobilisation des bénévoles. Nous voulons renforcer la qualité de l'accueil sur plusieurs domaines de ce festival : infrastructure différente et plus spacieuse, permettant des espaces plus conviviaux. Programmation plus ambitieuse avec deux têtes d'affiche, une par soir. À ce sujet, des noms circulent déjà mais rien encore qui puisse être annoncé officiellement : la programmation sera connue fin mai début juin au plus tard. Nous souhaitons prendre des risques, bien sûr sans mettre en péril l'USC, mais il y a aujourd'hui un réel besoin de changement et de renouveau.

Changement aussi dans notre organisation des coups de mains : fini les fiches de vœux et les appels à bénévoles quelques jours avant l'événement. Nous avons décidé de tester une nouvelle formule. Les responsables de commissions (buvette, entrée/billetterie, restauration, stand jetons, catering, décoration, animation, etc.) vont depuis la liste des bénévoles (arrêtée fin avril) vous contacter directement pour former une équipe de choc sur les différents créneaux du week-end.

Pour mieux vous expliquer cette démarche et pour passer une bonne soirée, nous avons décidé d'organiser le vendredi soir 7 juillet un barbecue participatif (l'USC prend en charge les boissons). Ce sera l'occasion de vous informer sur les nouveautés du festival et aussi faire un point sur les autres activités de l'USC. Un mail vous sera envoyé pour vous confirmer le lieu de ce barbecue. Nous comptons vivement sur votre présence. Pour toutes informations concernant l'USC, vous pouvez vous rendre sur notre nouveau site internet [www.usclp.fr](http://www.usclp.fr) ou sur [www.azimutfestival.com](http://www.azimutfestival.com), qui a fait peau neuve cette année.

PHILIPPE VUILLERMOZ

## Etat civil

### Naissance :

• • •

Marius, Olivier, Michel AUGET,  
fils de Maxime et Caroline  
née Chevassus-Agnès,  
né le 2 mai 2017 à Oyonnax (Ain)

## Le calendrier

### Assemblée générale de l'association des Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam

Le samedi 10 juin, 15h,  
salle communale

• • •

### Réunion publique

Le vendredi 16 juin à 20h au Relais  
Suite à la fermeture de La Tour'Bière,  
le Conseil municipal souhaite prendre  
le temps d'une réflexion collective  
avec la population pour préparer  
l'avenir de cet équipement public.

• • •

### Trophée du Chalam

Le dimanche 25 juin  
Organisation : USC

• • •

### Présentation du travail autour du lac de l'Embouteilleux par la classe de CP CE1 CE2

Le vendredi 29 juin, 18h à l'école

• • •

### Repas de l'APE

Le 1er juillet (à confirmer) aux Bouchoux  
Organisation :  
APE Les Bouchoux / La Pesse

• • •

### Rassemblement de la Borne au Lion

Le dimanche 23 juillet, 10h45,  
avec repas sur site  
(cochon grillé / réservation sur place)  
Organisation : ABLCC